



Saint Arnoult en Yvelines, le 14 septembre 2015

Mesdames et Messieurs les têtes de listes
aux élections régionales 2015 en Ile de France

Tél : 06 07 29 85 35
Site : <http://a10gratuite.free>
Courriel : a10gratuite@free

Madame, Monsieur,

Vous avez pris la responsabilité de conduire une liste aux élections régionales en Ile de France, donc de postuler à la direction de la Région.

Nous n'avons pas vocation à intervenir sur l'ensemble des enjeux de cette élection, mais nous voudrions connaître vos propositions concrètes d'action sur le problème qui nous mobilise depuis de nombreuses années : **la suppression du péage sur les tronçons franciliens des autoroutes A10 et A11.**

Le Conseil régional a des compétences majeures en matière de transports. Tout d'abord dans le domaine qui lui est dévolu en ce domaine, mais aussi par les choix qu'il fait en matière d'aménagement du territoire régional.

Une autre dimension de son action est, selon nous, d'intervenir auprès de l'Etat quand les carences de celui-ci posent des problèmes significatifs aux populations et à la cohérence régionale. Après avoir capitulé sur l'éco taxe, l'Etat a récemment abdicqué devant le cartel des concessionnaires, au détriment de l'intérêt général et des territoires.

Il n'est pas dans notre intention de demander à la Région de se substituer à l'Etat comme celui-ci nous y invite régulièrement. Par contre, avec de très nombreux élus locaux, nous souhaitons que la Région intercède auprès de l'Etat pour faire aboutir un dossier qui concerne la vie quotidienne des populations du sud Essonne et du sud Yvelines. Rappelons aussi que le péage sur l'A10 francilienne provoque d'importants transferts de charges sur les collectivités locales concernées.

Hormis l'harmonisation des forfaits dans les transports publics, la mandature qui s'achève n'a pas été exemplaire. Sollicités à plusieurs reprises, les responsables de l'exécutif ont montré une totale indifférence aux problèmes de transports dans les territoires périurbains franciliens démunis de transports collectifs. Pour leur part, à une exception près, les présidents de groupes n'ont pas répondu à nos sollicitations.

Dans le but d'éclairer les franciliens sur vos intentions pour la prochaine mandature, nous vous soumettons quatre questions :

- Le SDRIF-Grand Paris ignore les territoires périurbains dans le domaine des investissements en transports collectifs. Que pensez-vous de cette situation, comptez-vous la modifier et comment ?
- Quelles actions très concrètes entendez-vous engager pour obliger l'Etat à harmoniser l'accès aux anciennes infrastructures autoroutières urbaines et périurbaines régionales encore à péage ? Envisagez-vous d'agir - et comment - pour obtenir la suppression du péage sur les tronçons franciliens des autoroutes A10 et A11 ?
- Comment comptez-vous réduire l'hyper concentration à Paris des activités économiques, administratives, culturelles et touristiques ? Comptez-vous mettre fin aux politiques et campagnes répressives, culpabilisantes, inefficaces et socialement injustes que subissent les grands banlieusards contraints d'utiliser leur voiture en raison de l'absence de transports collectifs adaptés ?
- L'Etat et la Région ont lancé une opération d'intérêt national sur le plateau de Saclay. Or, il n'est pas prévu de liaisons vers le sud. La seule desserte est l'A10, aujourd'hui soumise au péage. Dans ces conditions la situation déjà difficile, en particulier en ce qui concerne les trajets domicile-travail vers ces bassins d'emplois, va considérablement s'aggraver. Quelles mesures comptez-vous prendre à cet égard ?

Madame, Monsieur, votre réponse (qui devra nous parvenir avant le 15 novembre 2015) sera rendue publique dans le cadre des conférences de presse que nous tiendrons, dans l'Essonne et les Yvelines, les 24 et 26 novembre. Elles seront annoncées, publiques et retransmises sur notre site.

Ne pouvant évidemment développer ce dossier dans le présent courrier, nous sommes disponibles pour vous en entretenir à votre convenance de façon plus approfondie.

Dans cette attente, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,
Jean Claude LAGRON

Pièces jointes :

- Notre triptyque de présentation synthétique de nos objectifs
- Notre avis sur le SDRIF-Grand Paris